



## **CADRES À LA SNCF, SORTONS DE LA « NASSE » SALARIALE**

### **Qu'est-ce que le salaire ?**

Le salaire est la rémunération d'un salarié en échange d'un travail. Il dépend du temps de travail et de la qualification. Ces qualifications sont indispensables à la production des entreprises où la technicité garantit sa modernité et l'efficacité. Une grille salariale permet ainsi de reconnaître les compétences et l'expérience acquises par les salariés.

Le salaire doit permettre à un individu de vivre bien ! Le SMIC, salaire minimum légal, a été mis en place pour garantir un niveau d'existence qui ouvre pleinement sur les réalités sociales et culturelles de notre époque, en donnant un plein accès à l'ensemble des droits humains pour un salarié sans qualification. Il est donc nécessaire de le revaloriser régulièrement. La CGT revendique le SMIC à 1800 euros bruts à partir d'une évaluation des besoins.

Les besoins sont individuels mais aussi collectifs, notamment en matière de protection sociale. La cotisation sociale, qu'elle soit patronale ou ouvrière, est une partie du salaire versée dans une caisse de solidarité, qu'est la sécurité sociale, pour répondre aux besoins élémentaires des salariés pour leur santé, leur retraite, la famille. Il en est de même pour le chômage.

Après des années d'austérité, les exigences salariales refont vivement surface. L'Espagne vient de décider une augmentation de 22% de son salaire minimum. A la Deutsche Bahn, la direction vient de signer un accord salarial avec les organisations syndicales décidant d'une prime immédiate de 1000 euros et d'une augmentation de 6,5% des salaires sur deux ans.

### **En France, le patronat refuse de parler salaires et évoque le « coût » du travail**

La France loge au peloton de tête pour la distribution de dividendes, préférant céder aux stratégies financières en faveur de la rente, plutôt que de promouvoir le travail et le système productif. Une politique qui attaque directement notre modèle social en supprimant ou affaiblissant la cotisation privant la sécurité sociale de son financement solidaire, prétexte aux économies. Ces mesures permettent au patronat de réduire le prix du travail et aux groupes privés (fonds de pension notamment) de proposer aux salariés des complémentaires « santé », « retraite », « chômage »...

### **En finir avec la financiarisation de la SNCF**

La SNCF change de raison d'être à la faveur d'une stratégie de mondialisation du groupe. Une orientation qui s'accompagne du désengagement de l'Etat sur le mode ferroviaire et provoque le recul des moyens du service public de marchandises comme voyageurs.



Pour financer sa transformation, la SNCF se comporte en véritable banque vis-à-vis de ses activités et ses filiales. En 2017, elle aura réalisé 4,5 milliards d'euros de marge opérationnelle et 1,3 milliard de bénéfices, dont 80% assis sur la partie ferroviaire public du groupe. Mobilités, au cœur du dispositif, compte 5 milliards d'euros de trésorerie sur ses comptes.

Une affaire très lucrative menée à coups de suppressions massives d'emplois et de gel des salaires. Gel depuis quatre ans qui aura aussi contribué à maintenir largement la rémunération des cheminots dans l'assiette du CICE pour lequel la SNCF aura perçu environ 800 millions d'euros sur la même période.

Si l'argent coule bien à flots dans l'entreprise, c'est au détriment des conditions de transport des usagers et des conditions de vie et de travail des cheminots.

### **Les cadres et le salaire**

Les cadres sont soumis à des logiques d'exploitation qui les lient pleinement aux autres salariés. En matière de salaires, les évolutions sont les mêmes que pour l'ensemble des salariés. Oui, la question du pouvoir d'achat est posée au regard de la hausse du coût de la vie et des besoins nouveaux qui apparaissent avec les transformations économiques et sociales. L'augmentation de la productivité du travail comme le progrès technique doivent participer à l'amélioration du niveau général d'existence plutôt que d'être confisqués par les logiques actionnariales.

### **A la SNCF, les cadres ne sont pas reconnus**

Comme l'ensemble des cheminots, les quatre années de gel des salaires pèsent dans le budget de chacune et chacun. Le budget 2019 de la SNCF inscrit littéralement une nouvelle année de gel, alors qu'une négociation annuelle obligatoire doit se tenir en juin. Ce qui en dit long sur le dialogue social.

Le GVT (glissement vieillesse technicité), se réduisant au fil des ans, est dévoyé pour prendre la place des augmentations générales de salaires. Une politique qui se répercute également sur les contractuels (RHO254) et particulièrement celles et ceux repris à l'annexe C, où le salaire se négocie de gré à gré.

Les urgences salariales se font sentir. Tous les palliatifs (Prime/GIR/intéressements/dividendes salariaux), sans cotisations et non liquidables pour la retraite, précarisent la rémunération et donnent un pouvoir supplémentaire et arbitraire à l'employeur. Ils ne reconnaissent pas la qualification.

Dans le contexte social actuel, le gouvernement n'a en réalité rien cédé sur son dogme de la compétitivité en appelant le patronat à proposer une prime jusqu'à 1000 euros pour les entreprises qui le souhaitent. Bien sûr, la SNCF est priée de s'exécuter, une prime de 400 ou 200 euros plafonnée sur la base du salaire brut théorique annuel écarte d'office plus de 50 000 agents de maîtrise ou cadres et les alternants.

En procédant ainsi, après avoir privé du droit de vote une partie de l'encadrement aux élections professionnelles, la SNCF envoie un nouveau message clair : vous resterez dans l'angle mort du salariat cheminot.

Pas de hausse de salaires, pas de prime, refus de décompter les heures travaillées aux agents soumis au forfait-jours. A l'heure actuelle, les dirigeants de la SNCF, via l'UTP, refusent l'instauration d'une grille de salaire pour les cadres sur la branche voulant généraliser le « gré à gré ».

### **Sortons de la nasse et exigeons la reconnaissance des diplômes et des qualifications !**

La CGT revendique une grille salariale unique pour toute la branche, couvrant de l'embauché sans qualification jusqu'au cadre supérieur pour reconnaître le rôle indispensable de l'encadrement d'organisation et la coordination de la production.

**AVEC LA CGT ET SON UFCM,  
REPRENONS EN MAIN NOTRE SALAIRE !**

